

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

Organe Officiel du Conseil Provincial d'Hygiène
et de la Société d'Hygiène de la
Province de Québec.

PARAISANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

Rédacteur en Chef :
Le Dr J.-I. DESROCHES.

Siège de l'Administration :
25, RUE SAINTE-THÉRESE.

BOITE 2027, BUREAU DE POSTE.

JANVIER 1893

ABONNEMENT : \$1.50, PAYABLE D'AVANCE.

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

Traité élémentaire d'hygiène privée in-8 ; de 186 pages, cartonné ;

Prix..... \$0.35

Catéchisme d'hygiène privée. Brochure in-16 de 64 pages ;

Prix..... \$0.10

Préceptes de l'hygiène scolaire. Brochure in-8 de 16 pages.

Par le DOCTEUR J. - I. DESROCHES.

Nicolet, 10 Avril 1890.

DR J. I. DESROCHES,

MON CHER MONSIEUR,

J'accuse réception de vos deux excellents ouvrages
" Catéchisme et Traité élémentaire d'hygiène privée." Je leur sou-
hайте la plus grande diffusion possible. Dans une prochaine circulaire,
je me ferai un devoir de les recommander au Clergé de ce diocèse.

J'ai l'honneur d'être, mon cher Monsieur,

Votre très humble serviteur,

† ELPHÈGE, EV. DE NICOLET.

LE VIN DE MESSE " INGHAM & Co."

Le vin, cette liqueur spiritueuse obtenue par la fermentation du jus ou du moût du raisin, est au si vieux que l'homme. De temps immémorial, le vin de la vigne a toujours été considéré à la fois comme un aliment, un excitant et un tonique. En effet, la plupart des principes que le vin renferme se trouvent dans notre organisme. On comprend alors l'action importante du vin dans notre alimentation. Mais, de nos jours, la falsification des vins est très répandue chez tous les peuples. Et généralement parlant, on peut dire, quand on achète un vin, qu'on ne sait s'il n'est pas falsifié. C'est pourquoi il intéresse l'acheteur de connaître ceux que la chimie a trouvés purs. Ainsi le vin de messe " INGHAM & Co." est un vin reconnu incontestablement pur, puisqu'il est destiné au Saint Sacrifice de la messe. D'ailleurs, des certificats de Son Eminence le cardinal Taschereau et de Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal, en sont une sûre garantie.

Nos lecteurs trouveront le VIN DE MESSE " INGHAM & Co." chez **Chs Lacaille & Cie**, seuls agents autorisés pour la vente en gros de ce Vin, à Montréal; Importateurs d'Épiceries, Vins et Liqueurs en gros, No 329 Rue St-PAUL, et No 14 Rue DIDIER, Montréal. En vente aussi chez les principaux Épiciers.

EAU DE VICHY

SOURCE DUBOIS

Rue de Nimes, 126, a Vichy (in face les Celestins)

AUTORISÉE ET CONTROLÉE PAR L'ÉTAT

Approuvée par l'Académie de Médecine de Paris.

SOUVERAINE DANS LA DYSPEPSIE

*les affections de l'estomac, du foie, de l'intestin, des reins,
de la vessie, albuminurie, diabète, gravelle
urique, goutte, rhumatisme, obésité.*

La plus froide (11 degrés) des eaux véritablement de Vichy.

Prise comme eau de table, elle excite l'appétit et assure toujours une bonne digestion.

Dépôt chez tous les pharmaciens et marchands d'eaux minérales.

Agence générale pour le Canada:

A. BRISSET & FILS,

MONTREAL.

Authenticité garantie.

L'EXTRAIT PRIMITIF D'ALIMENT CRU

(Présenté à la profession Médicale)

BOVININE
A CONDENSED FOOD



L'aliment estant le plus concentré

Les principes vitaux du Bœuf Concentré renferme 26 pour 100 d'albumine coagulable.

1878

1892

LE PREMIER ET LE MEILLEUR

APPROUVE ET PRESCRIT

PAR LA
PROFESSION MÉDICALE

— PAR —

Son Excellence Matérielle,

Son Efficacité Clinique

ET SA

Grande Valeur Économique.

et le plus nourrissant.

14—ANNEES DE SUCCES—14

1878

1892

PRÉPARÉE SEULEMENT PAR

THE BOVININE CO.

CHICAGO ET NEW-YORK, U. S. A.

Dépôt pour le Royaume-Uni :

32, SNOW HILL, Londres Angleterre.

Établissement Hydrominéral de

CONTREXÉVILLE

Source du **PAVILLON**

La seule décrétée d'intérêt public

FORTIFIANTE - AMIE DE L'ESTOMAC

...
Saison du 20 Mai au 20 Sept.
...

Souveraine et sans rivale dans les Affections :

GOUTTE

GRAVELLES

DIABÈTE

MALADIES DU FOIE

VOIES URINAIRES



EXIGER
la Source du

PAVILLON

A. BRISSET & FILS

Agents pour le Canada,

4, Rue St-François-Xavier, - Montreal.

JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

FONDÉ EN
1894

IXe ANNÉE

MONTREAL, JANVIER 1893

No 9

REDACTEUR EN CHEF :
LE DR J.-I. DESROCHES.

SIÈGE DE L'ADMINISTRATION :
25, RUE SAINTE-THERÈSE.
BOITE 2027, BUREAU DE POSTE.

✈ Messieurs les abonnés dont l'abonnement n'est pas payé, voudront le faire immédiatement, afin de nous éviter des frais inutiles.

Sommaire.—Rapport —Rapport sur l'état sanitaire de Montréal pour l'année 1891.—Hygiène publique : causes des maladies contagieuses à Québec.—La consommation et les moyens de la prévenir.—Les maisons modèles anglaises.—Éducation : les enfants.—La mère et l'enfant : alimentation des nouveaux-nés et sevrage.—Notes d'hygiène : journalisme et santé ; le typhus à New-York ; la vie humaine et la vie végétale ; l'eau de chaux ; désinfecter le linge contaminé ; comment obtenir le sommeil ; pour bien digérer ; lit humide ; règles pour se maintenir en bonne santé ; de l'insalubrité des caves ; empoisonnement par les substances employées pour teindre les cheveux.—Mort apparente par submersion, asphyxie par gaz délétères asphyxie des nouveau-nés, etc., nouveau moyen d'y remédier.—Nécrologie.

Le Rapport sur le Congrès de l'Association américaine d'hygiène publique à Mexico et sur une visite aux quarantaines de la Nouvelle-Orléans, de San Francisco et de Victoria, C. A., par MM. les docteurs E. P. Lachapelle et E. Pelletier, délégués au Congrès de Mexico, sera publié in extenso dans ce journal.

Ce rapport, nous n'en doutons pas, ne manquera pas d'intéresser le lecteur.

EN CAS D'ACCIDENT
PREVEZ IMMEDIATEMENT LE MEDECIN

EN L'ATTENDANT :		
NATURE DE L'ACCIDENT	EVITEZ	FAITES
Contusions Entorses Luxations	<i>Applications irritantes et malpropres, urine..., etc., sanguines.</i>	Entourez la partie atteinte de compresses <i>propres</i> imbibées d'eau fraîche, maintenues par une bande peu serrée.
Plaies	<i>Evitez de toucher, de palper la plaie avec les doigts; — n'introduire aucun instrument; — évitez en pansement les linges malpropres, la charpie, les emplâtres.</i>	Lavez la plaie : avec un linge très propre ; imbibez d'une solution antiseptique ; recouvrez-la après lavage d'un linge imbibé de cette solution, ou mieux d'un mélange d'eau de gaze au salol, et d'une couche de compresses d'ouate hydrophile, le tout maintenu par une bande.
Oreilles	<i>Evitez de faire des tentatives pour enlever le corps étranger avec un instrument quelconque.</i>	Injections émollientes ou mieux d'huile.
Cois étrangers	<i>Evitez de vous frotter l'œil; évitez l'intervention d'une personne qui se servirait d'un objet pointu pour retirer le corps étranger.</i>	Soulevez la paupière et faite souffler dans la direction des angles de l'œil. Plongez l'œil dans un bain d'eau fraîche, si le corps est visible, l'entraîner au dehors avec un corps moussé (bague).
Voies digestives.	<i>Evitez toute intervention brusque.</i>	Faites avaler de l'huile, provoquez les vomissements.
Hernies	<i>Evitez tout mouvement brusque.</i>	Malaxez <i>doucement</i> ; — grand bain ; — application de glace sur la tumeur.

Evitez de panser la plaie avec du perçutoire de fer, du vinaigre, des toiles à araignées; — à prendre les premiers chiffons qui tombent sous la main et peuvent être souillés. — Eviter de remuer, de transporter le blessé avant l'arrivée du médecin.

Hémorrhagies

Evitez tout retard pour couper la corde.

Pendaison

Evitez les lits chauds, l'exposition au soleil, la respiration des vapeurs irritantes.

Asphyxie

Evitez de mettre le malade sur son séant, la tête baissée.

Syncope

Adaptez sur la plaie un linge très propre plié en plusieurs doubles, et le maintenez exactement avec l'extrémité des doigts; — si l'hémorragie persiste, liez le membre au-dessus de la plaie; — bande hémostatique en caoutchouc.
Pour arrêter un saignement de nez: élevé brusquement le bras du côté correspondant à la narine qui saigne, le maintenir quelques minutes dans cette position. — Appliquer compresses d'eau froide sur le front; — introduire dans la narine un morceau d'ouate pure et presser pendant quelques instants; — repos; air frais.

Couchez le malade. — Eau froide au visage; inhalations aromatiques; — frictions sur le corps; respiration artificielle. Si la face est rouge, congestionnée, glace sur la tête, sinapismes aux membres inférieurs.

Exposez le malade au grand air. — Enlevez les vêtements; — frictions sur le corps; eau au visage; — flagellations; — respiration artificielle.

Couchez le malade sur un plan horizontal: la tête basse; — lui élever les bras; — desserrez les vêtements; air frais; — eau froide au visage; — mettez sous les narines du vinaigre; éther; — flagellation; — respiration artificielle.

Faites vomir le patient par la titillation de la luette et l'emploi de l'eau tiède; donnez-lui pargogées, à quelques minutes d'intervalle, un verre d'eau sucrée, avec addition d'une cuillerée à thé d'acétate d'ammoniaque.

Ivresse

NATURE DE L'ACCIDENT	EVITEZ	FAITES
Apoplexie	<i>Evitez l'administration de prétendus cordons anti-apoplectiques.</i>	Étendez le malade, la tête élevée, dans une chambre très aérée; desserrez les vêtements; — sur la tête compresses d'eau très fraîche; — sinapismes aux membres inférieurs, lavement purgatif, sangsues à l'anus.
Épilepsie	<i>Evitez de vouloir fléchir les membres qui se raidissent; ne rien faire boire pendant la crise.</i>	Étendez le malade à terre et desserrez ses vêtements, surveillez-le pour l'empêcher de se blesser.
Hystérie	<i>Repoussez l'emploi de toute odeur forte qui contraindrait à prolonger l'attaque.</i>	Étendez le malade, le surveiller pour l'empêcher de se blesser.
Empoisonnements	<i>Ne pas oublier que le médecin seul a compétence pour administrer le contrepoison indiqué par la nature du poison absorbé.</i>	Dans tous les cas, provoquez les vomissements; — boissons mucilagineuses; lait — eau gommée, etc.; — si on a affaire à un poison stupéfiant d'origine végétale (opium, belladone, digitale, champignons), faites vomir et stimulez le malade; café, sinapismes aux jambes, flagellation, respiration artificielle.
Fractures	<i>Evitez tout mouvement brusque; — évitez de chercher à constater la mobilité des fragments.</i>	Placez le blessé sur un lit dans la position horizontale; assurez l'immobilité du membre à l'aide d'attelles, en même temps faites entourer de compresses imbibées d'eau blanche ou d'eau fraîche, la région douloureuse. Pour immobiliser le membre fracturé, il vaut encore mieux le placer dans une des éouitières, en fil

mieux le placer dans une des boutières en fil de fer, dont on a le poste de secours doit être muni.

Eau fraîche souvent renouvelée; — gaze antiseptique imbibée de glycérine; — ou bien application de vasiline boriquée.

Mettez le malade à l'ombre, desserrez les vêtements; — compresse d'eau froide sur la tête; — frictions sur le corps.

Mettez le malade dans une chambre froide qu'on échauffera progressivement: — enlevez les vêtements et frictionnez le corps avec des linges chauffés; — café chaud faiblement alcoolisé.

Déshabillez le noyé; débarrassez la bouche et la gorge des mucosités à l'aide d'une barbe de plume; — rétablissez la respiration, réchauffez le noyé (frictions, application de linges chauds, couvertures, briques)...

Évitez de déchirer les vésicules; — gardez-vous d'appliquer des liquides irritants, encore, enveloppez de gaze... — évitez les refroidissements.

Évitez de placer d'emblée le malade dans une chambre chaude ou devant le feu; — se garder de le faire boire avant qu'il n'ait repris connaissance; — ne pas lui donner d'alcool ni de spiritueux.

Évitez de suspendre le noyé par les pieds sous prétexte d'éviter l'eau qu'il a pu avaler; — rejetez les investigations et les donnes aucune boisson avant que la respiration ne soit complètement revenue.

Brûlures

Insolation

Congélation

Submersion

Respiration artificielle.

Couchez le noyé sur le dos en glissant sous ses épaules un coussin, de manière à mettre sa poitrine dans une position plutôt élevée; — l'opérateur se place à la tête du noyé, saisit la partie supérieure des deux bras près du moignon de l'épaule avec les deux mains, et ayant soin de tenir le pouce dessus et les quatre doigts au-dessous. Puis, il attire à lui les épaules du noyé et les remet à leur position première en alternant les mouvements de haussement et d'abaissement d'une façon régulière; — ce mouvement d'élévation et d'abaissement doit être répété de 15 à 18 fois par minute (Méthode de Pacini).

RAPPORT SUR L'ÉTAT SANITAIRE DE MONTREAL POUR L'ANNÉE 1891

On lit dans ce Rapport :

“ Nous avons eu 5 591 décès. En évaluant notre population à 218 275 habitants, cela équivaut à une mortalité annuelle de 24.6 pour 1 000, c'est donc une diminution de 0.2 pour 1 000 comparée aux taux de mortalité annuelle de 1890, en même temps une diminution de 0.1 sur la moyenne de la mortalité donnée par la période quinquennale commencée en 1886.

“ Le nombre total des décès causés par les maladies zymotiques est quelque peu moindre que celui de l'année dernière. Parmi les maladies préventives les plus importantes, on remarque particulièrement une forte diminution pour la diphtérie. Elle nous a donné 93 décès de moins que l'année dernière, son total annuel étant de 78 ; le croup nous a aussi donné une diminution de 28 décès sur ceux de l'année précédente. La coqueluche a pareillement fait 37 victimes de moins que l'année 1890. La mortalité par la fièvre scarlatine a donné un total annuel de 10 décès au lieu de 16 pour 1890 ; la rougeole eut une diminution de 10 décès pour l'année, un total de 55 décès au lieu de 65 sur l'année précédente. Il n'y eut que les fièvres typhoïdes qui fournirent un léger excédent de décès sur l'année précédente, c'est-à-dire, 65 décès cette année au lieu de 62 en 1890.”

Il y a eu 9 622 naissances, ce qui met la proportion de notre natalité à 44.0 pour 1 000, un peu plus de 26 naissances par jour. C'est la plus forte natalité annuelle que nous ayons eue depuis 1886, cette dernière ayant donné un taux de 45.3 pour 1 000. Comparée à celle de 1890, notre natalité accuse une augmentation de près de 4 pour 1 000, ou de 1.42 pour 1 000, si on la compare avec la moyenne de proportion de la dernière période quinquennale.”

La proportion de notre mortalité annuelle est au-dessous de celle de plusieurs villes principales d'Europe et d'Amérique. Ainsi elle dépasse celle de Londres de 3.2 pour 1 000 ; celle de Paris et d'Edimbourg de 3.0 pour 1 000 ; celle de Bruxelles de 2.3 pour 1 000 ; et celle de Vienne de 0.1 pour 1 000. Mais elle est moins élevée de 12.4 pour 1 000 que celle de Moscou, 4.6 pour 1 000

que celle de Breslau ; de 3.0 pour 1 000 que celle de Munich ; de 2.7 pour 1 000 que celle de Preston ; de 2.4 pour 1 000 que celles de Liverpool et de la Nouvelle-Orléans ; de 1.9 pour 1 000 que celle de Manchester et Dublin ; de 1.4 pour 1 000 que celle de Salford et de New-York ; de 0.7 pour 1 000 de moins que celle de Glasgow et de 0.1 pour 1 000 que celle Brocklyn."

" Parmi les mesures les plus importantes innovées cette année par votre Commission d'Hygiène il faut mentionner l'ouverture d'un registre civil dans son bureau même pour l'inscription des naissances d'enfants non baptisés. Ce nouveau mode d'enregistrement permettra aux municipalités de se rendre compte d'un certain nombre de naissances, qui jusqu'à présent leur étaient inconnues et leur permettra de calculer avec plus d'exactitude leur taux de natalité. On sera heureux de voir disparaître cette lacune qui existait pour compléter le système d'enregistrement des actes d'état civil de notre province et les législateurs qui ont songé à modifier notre code civil en y ajoutant l'article 53 A méritent nos remerciements. Aussi votre Commission s'est-elle empressée de se mettre en état de mettre en opération ce nouveau privilège et d'en requérir aussi l'application par les parties intéressées."

" Votre Commission eut encore à voir à l'exécution du nouveau règlement concernant l'enlèvement des fumiers sanctionné le 4 juin par le Conseil Municipal."

" Votre Comité devra recevoir certainement l'approbation des citoyens les plus sages pour l'attitude qu'il a prise et soutenue, et aussi pour l'énergique protestation qu'il a faite dans son rapport unanime du 26 novembre et présentée au Conseil Municipal contre l'arrêt de distribution d'eau dans les domiciles comme moyen de forcer la perception de la taxe d'eau. Le rapport considère l'eau un des éléments les plus essentiels à l'hygiène et son arrêt d'approvisionnement est non seulement anti-humanitaire, mais constitue encore un grave danger pour la santé des familles et la salubrité des domiciles."

" Le contrat pour l'enlèvement et l'incinération des déchets se terminant au commencement du mois d'août cette année, un sous-comité fut nommé pour étudier de nouveau cette question et préparer des plans et devis d'appareils plus perfectionnés. Il prit des informations auprès des autorités des principales villes des

États-Unis. Les incinérateurs les plus en vogue dans ce pays sont d'après les systèmes Engle, Rider et Merz. Le premier comme les incinérateurs d'Angleterre, a un crémateur au pied de la cheminée pour détruire les odeurs et la fumée ; le second n'a pas de crémateur. Il est en usage à Pittsburg où les gaz naturels sont employés comme combustibles. Le troisième opère à peu près comme pour la fabrication du gaz d'éclairage ; les déchets placés dans un compartiment clos sont détruits par une haute température ; l'exploitation des produits gras dédommage du coût de cette destruction par dessiccation. ”

“ Les incinérateurs employés en Angleterre, surtout ceux de Eryer et de Manlove & Co, paraissent mieux répondre aux nécessités de la ville que les différents appareils en usage aux États-Unis. Ils semblent être reconnus comme les plus efficaces pour détruire à bas prix les déchets mêlés aux cendres ainsi que les matières fécales qui servent de combustibles une fois la fournaise allumée. On les emploie à Leicester, Battersea, Bradford, Liverpool, etc. ”

“ Mais quand toutes ces informations furent obtenues l'année était tellement avancée que le Conseil décida de retarder de quelques mois le contrat de l'entrepreneur actuel pour donner le temps de choisir des terrains propres à l'installation de ces incinérateurs ; il est probable que la préférence sera accordée au système anglais. ”

“ Cette année, de même que les années précédentes, nous devons encore nous féliciter d'avoir échappé à la variole. Le seul cas qui nous visita nous fut importé par le vapeur Brésilien, qui, en dépit de la quarantaine, arriva à Montréal. Promptement transporté à l'hôpital civique, il n'eut pas de suites. Mais la variole ayant fait plus tard son apparition dans la province, votre Commission jugea prudent de faire un relevé des personnes non-vaccinées dans la ville, comme il est expliqué dans un article spécial dans le cours de ce rapport. La crainte de voir Montréal devenir le théâtre d'une épidémie semblable à celle de 1885 donna lieu à l'expression d'un règlement pour la suppression des fosses d'aisances dont on fit un relevé exact pour démontrer l'urgence de la mise à exécution de ce projet. ”

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

“ C'est dans ce quartier qu'il y a eu la plus forte mortalité, 525

décès, lui donnant une proportion 33.78 par 1 000 de sa population, ou 9.73 pour cent de la mortalité totale de la ville ; il y a eut 14.10 pour cent des cas de mortalité par la diphtérie et 4.61 pour cent de la mortalité totale par la fièvre typhoïde.

QUARTIER ST-MARIE

Ce quartier tient le deuxième rang pour la mortalité la plus élevée ; le nombre de décès s'est élevé à 1 092, ce qui fait une proportion de 31.33 par 1 000 de sa population ou 20.34 pour cent de la mortalité totale de la ville. La proportion des décès causés par la diphtérie fut de 10.25 pour cent, et de 11.16 pour cent des décès par la fièvre typhoïde.

QUARTIER ST-GABRIEL

Il y a eu 279 décès dans ce quartier, soit 27.73 par 1 000 de sa population, ou 5.07 pour cent de la mortalité totale de la ville. La proportion des décès causés par la diphtérie fut de pour cent ; et la proportion pour la fièvre typhoïde de 1.53 pour cent.

QUARTIER ST-JACQUES

Les décès dans ce quartier s'élevèrent à 862, soit 21.41 pour 1 000 de sa population, ou 15.93 pour cent de la mortalité totale de la ville. La proportion des décès par la diphtérie fut de 17.94 pour cent et celle des décès par la fièvre typhoïde de 12.30 pour cent.

QUARTIER EST

La somme des décès par toutes causes dans ce quartier s'élève à 83, soit 23.96 pour 1 000 de sa population ou 1.53 pour cent de la mortalité totale de la ville. La proportion pour cent des décès par la diphtérie fut de 1.28, et 4.61 pour cent par la fièvre typhoïde. ”

QUARTIER ST-LOUIS

Le total des décès de ce quartier fut de 561, soit 22.34 pour 1 000 de sa population, ou 10.40 pour cent de la mortalité totale de la ville. La proportion des décès par la diphtérie fut de 15.58 pour cent, et celle des décès par la fièvre typhoïde de 6.15 pour cent. ”

QUARTIER HOCHELAGA

“ Le nombre de ses décès fut de 182, soit 21.15 pour 1 000 de sa population, ou 3.37 pour cent de la mortalité totale de la ville. La proportion pour cent des décès de la diphtérie fut de 2.56 et 6.15 pour cent par la fièvre typhoïde. ”

QUARTIER CENTRE

“ 13 décès en tout lui font une proportion de 19.11 pour 1 000 de sa population ou 0.24 pour cent de la mortalité totale de la ville. Pas de mortalité par la diphtérie; la proportion des décès par la fièvre typhoïde fut de 1.53 pour cent. ”

QUARTIER STE-ANNE

“ Il y a eu 393 décès, ce qu'il lui fait une proportion de 16.95 par 1 000 de sa population, ou 7.98 pour cent de la mortalité totale de la ville. La diphtérie donne une proportion de 5 12 pour cent des décès par cette maladie; la fièvre typhoïde 7.69 pour cent.

QUARTIER OUEST

“ 16 décès eurent lieu dans ce quartier, ce qui lui fait une proportion de 15.77 pour 1 000 de sa population, ou 0.29 pour cent de la mortalité totale de la ville. Pas de décès par la diphtérie; 1.53 pour cent par la fièvre typhoïde.

QUARTIER ST-ANTOINE

“ Il a donné cette année 693 décès, ce qui lui donne une proportion de 15.41 pour 1 000 de sa population, ou 12.85 pour cent de la mortalité totale de la ville. La diphtérie donne une proportion de 7.92 pour cent; la fièvre typhoïde 10.76 pour cent. ”

QUARTIER ST-LAURENT

“ La mortalité dans ce quartier a été de 272, soit 15.09 pour 1 000 de sa population, ou 5.04 pour cent de la mortalité totale de la ville. La diphtérie donna une proportion de 15.38 pour cent, la fièvre typhoïde de 4.61 pour cent. ”

Dr. LS LABERGE.

HYGIÈNE PUBLIQUE

CAUSES DES MALADIES CONTAGIEUSES

Ratio de la mortalité à Québec

Entretien intéressant avec le Dr Catellier

Plusieurs personnes nous demandent la raison de l'existence en permanence dans notre ville de la diphtérie, avec des fluctuations d'intensité inexplicables pour bon nombre de gens, et de l'apparition par intermittences de certaines autres maladies contagieuses, fièvres typhoïdes, scarlatines, etc.

Cette réflexion nous est souvent venue à l'esprit à nous-même et nous avons résolu de prendre à ce sujet les renseignements les plus positifs possibles, aux sources les mieux autorisées.

Nous avons eu ces jours-ci avec le Dr Catellier, médecin municipal, une conversation intéressante à ce sujet.

Nous avons causé diphtérie, mesures d'hygiène, pendant quelques instants et avons appris bien des choses dont il serait dommage de ne pas faire part à nos lecteurs.

D'abord, le docteur ne voit que deux manières d'*attraper* la diphtérie : le contact des malades, ou des mauvaises conditions des drains à la maison. Si toutes les familles faisaient examiner leur système de drainage par des experts, beaucoup seraient étonnées des fuites de gaz méphitiques que la rouille ou la vermine y ont pratiquées. Il y a aussi chez nous les marées, qui refoulent l'air dans les grands égouts collecteurs et jusque dans les maisons.

Le docteur dit : Après chaque tempête du nord-est, je suis certain de voir apparaître la diphtérie et la typhoïde ça et là, dans le Faubourg, à la Haute-Ville, sur les hauteurs surtout, car les gaz méphitiques, étant plus légers, sont toujours près de la surface.

Beaucoup de personnes s'imaginent, parce qu'elles ne sont jamais incommodées par aucune exhalaison des drains, que cette théorie est absurde, mais elles oublient que les gaz les plus délétères sont souvent inodores.

— Quel remède voyez-vous à cet état de choses ?

— J'en vois deux. Le plus simple et le plus sûr serait de continuer l'égout jusqu'à eau profonde ; le deuxième de poser des syphons de sûreté de forme spéciale vis-à-vis de chaque résidence, dans la rue tout près de la conduite commune. Je suis convaincu qu'on

s'apercevrait immédiatement de cette amélioration par une diminution notable du nombre de cas. Mais il y aurait encore beaucoup à faire pour en arriver à un état hygiéniquement parfait. Il y a, par exemple, la question des vidanges. Québec est à peu près la seule ville importante qui tolère le système actuel. L'enlèvement quotidien des vidanges et leur incinération, voilà encore une autre amélioration qui s'impose.

—Ne peut-on forcer les citoyens à faire enlever leurs vidanges, comme on les force à enlever la neige ?

—Ce serait une ennuyeuse corvée à leur imposer. J'en ai souvent causé avec M. le maire et nous en sommes venus à la conclusion que c'est impraticable. Le plus court moyen serait d'en charger la Corporation.

—À votre avis, combien coûterait l'enlèvement des vidanges par toute la ville ?

—La visite domiciliaire de l'été dernier, l'action énergique des autorités ont fait un grand bien, mais on ne devrait pas s'en tenir là.

Le docteur condamne énergiquement le système des *pan closets*, en usage général jusqu'ici à Québec. J'aimerais autant, dit-il, avoir une fosse d'aisance dans ma cour qu'un de ces engins d'infection dans ma maison. La soupape se tient rarement formée, l'eau est par conséquent toujours en mouvement, et les gaz délétères de même.

Aujourd'hui, on ne permet plus à Québec pour les nouvelles constructions que les closets à chasse-l'eau ; il faut à tout prix un tuyau de ventilation. Depuis un certain temps, il y a beaucoup d'amélioration à Québec sous ce rapport. Les plombiers y sont intéressés et font une propagande endiablée pour les nouveaux systèmes.

—Les règlements du bureau d'hygiène au sujet de l'isolement des maisons contaminées sont-ils fidèlement observés ?

— Plus ou moins. Il y a des abus impardonnables qu'il faudrait enrayer par une action rigoureuse. Aussitôt qu'un cas de maladie contagieuse est déclarée, avis doit en être donné au bureau. Malheureusement des médecins mêmes, oubliant leur devoir, se rendent complices de la conspiration du silence. Vous ne sauriez trop mettre le public en garde contre un pareil abus et vous

rendriez un réel service en faisant comprendre à chacun la part de responsabilité qui lui incombe.

A ce propos, il est à notre connaissance personnelle que ces jours-ci une jeune fille a été atteinte de diphtérie, rue St-Eustache, et est morte quelques jours après, sans que le bureau en ait été averti. La maison n'a été placardée qu'après la mort de la diphtérique. Plus que cela, un citoyen s'est vanté à nous-même que tous ses enfants avaient été successivement malades de la diphtérie sans que personne le sût.

Et combien d'autres cas semblables ne se présentent-ils pas !

Certaines gens sont tellement fatalistes qu'ils négligent les précautions les plus élémentaires. N'arrive que ce que Dieu veut, disent-ils. Ils verraient une pierre se détacher du bout d'un rocher qu'ils ne bougeraient pas d'une ligne !

Il est temps que cet état de choses cesse et que l'on se mette sérieusement à l'œuvre.

Avec toutes les conditions naturelles de salubrité que possède notre ville, elle n'en donne pas moins la plus forte proportion de mortalité de tout le Dominion.

En 1891, Québec a payé un tribut mortuaire de 41.11 par 1 000 âmes, tandis que Montréal n'atteignait que 28.11.

La raison de cette énorme différence, c'est que Montréal dépense de \$80,000.00 à \$100,000.00 par année pour l'hygiène publique tandis que Québec ne dépense presque rien.

On dira : mais la corporation de Québec n'a pas d'argent !

Nous ne l'ignorons pas, mais nous prétendons que l'argent consacré à l'assainissement d'une ville, loin d'être une dépense, est placé à gros intérêt, et nous le prouvons.

Une mortalité de 41 par mille, cela représente pour les 70 000 de population de Québec, 2 870 pertes de vie, par année. En fixant la valeur économique d'une existence humaine à une moyenne de \$1 000, 2 870 vies représentent \$2,870,000. Si l'on réduisait le *ratio* de la mortalité de moitié, c'est-à-dire à 20 par mille, il y aurait donc une économie de \$1,435,000, par année.

Comme on le voit, cela vaut bien la peine que nous nous en occupions et que nous dépensions quelques milliers de dollars pour obtenir ce résultat.

Mais est-il possible de réduire la mortalité dans cette proportion ?

A Londres, qui contient une population presque égale à celle de tout le Dominion et où les prolétaires se comptent par centaines de mille, on a réussi à réduire le taux de la mortalité à 17 par 1 000.

A l'œuvre donc, et ne lésions pas quand il s'agit de l'hygiène publique.

LA CONSOMPTION ET LES MOYENS DE LA PREVENIR

Plus d'un sixième de la population meurt par la consommation. Et ce nombre, au lieu de diminuer, s'accroît chaque année ! Il n'est presque pas de famille qui ne paie à ce fléau un douloureux tribut. Aucune maladie ne peut lui être comparée, quant au nombre de ses victimes, et toutes les épidémies réunies (typhoïde, scarlatine, rougeole, diphtérie, choléra), *ne détruisent pas la moitié autant d'habitants.*

Nous serions donc insensés si, connaissant les moyens de diminuer dans de sérieuses proportions les ravages du plus terrible de nos ennemis, nous laissons ignorer ces moyens au public.

On sait aujourd'hui que dans l'immense majorité des cas le sujet qui deviendra phthisique plus tard n'apporte en naissant ni la tuberculose, ni le germe de la maladie.

On sait aujourd'hui que la plus grande partie des 100 000 tuberculeux qui succombent chaque année en France, ont contracté leur mal soit en respirant un air chargé de germes de tuberculose, soit, moins souvent, en se nourrissant de certains aliments qui contiennent ces germes accidentellement.

On sait aujourd'hui que ces germes de la tuberculose sont répandus, semés dans leur entourage par les phthisiques, chaque malade donnant *par son expectoration* un centre d'émission de ces particules infectieuses.

On sait aujourd'hui que, par certaines précautions assez simples, il est possible de détruire la plus grande partie de ces germes répandus dans l'atmosphère et, par conséquent, de supprimer du même coup la plus grande partie des cas de tuberculose.

On sait encore que le phthisique n'est pas dangereux par son contact, ni par son voisinage, que ni sa personne ni son haleine ne

sont redoutables, qu'on peut causer avec lui de longues heures, vivre avec lui pendant des années, coucher dans sa chambre et lui donner les soins les plus constants sans courir de risque sérieux, à la condition de prendre certaines précautions dont la principale est de ne pas lui laisser répandre partout ses crachats et de pas attendre pour les détruire qu'ils se soient desséchés et répandus en poussière dans l'atmosphère.

On sait qu'en prenant ces soins de minutieuse propreté, non seulement on empêche le malade de devenir dangereux pour les autres, mais on l'empêche aussi de se réinfecter lui-même et d'annuler par cela même, au fur et à mesure qu'ils se produisent, les bons effets d'un traitement qui serait beaucoup plus souvent victorieux si ces précautions étaient rigoureusement prises.

Aussi, le Congrès pour l'étude de la tuberculose, où se sont réunis tous les médecins qui s'occupent de cette maladie avec le plus de compétence, a-t-il rédigé des Instructions au public pour qu'il sache se défendre contre la tuberculose, avec l'intention formelle de le répandre dans les villes et les campagnes.

Dans les grandes villes, la tuberculose compte pour un quart à un septième dans la mortalité. Pour s'expliquer l'élévation de ce chiffre, il faut savoir que la phtisie pulmonaire n'est pas la seule manifestation de la tuberculose, comme on le croit à tort dans le public, mais que nombre de bronchites, de pleurésies, de méningites, de péritonites, d'entérites, de lésions osseuses et articulaires, d'abcès froids, etc., sont des maladies de même nature.

La tuberculose est une maladie infectieuse, parasitaire, causée par les microbes. En dehors de la transmission héréditaire, elle pénètre dans l'organisme par les voies aériennes, avec l'air inspiré, par le canal digestif avec les aliments par la peau et les muqueuses à la suite d'écorchures, de piqûres, de plaies et d'ulcérations diverses.

Il faut prendre les plus grandes précautions au sujet des matières de l'expectoration des phtisiques. Elles doivent toujours et partout être reçues dans des crachoirs contenant une certaine quantité de liquide et non des matières pulvérulentes telles que sable, son et cendres, qu'on videra chaque jour dans le feu, ou tout au moins dans les fosses d'aisances. Jamais ces crachoirs ne

doivent être déversés sur les fumiers ni dans les cours et les jardins, où ils peuvent tuberculiser les volailles.

Ces mêmes précautions doivent d'ailleurs être prises dans toutes les maladies à expectoration, quelles qu'elles soient. En effet, presque toutes ces maladies peuvent se transmettre par l'expectoration desséchée et réduite en poussière : la pneumonie ou fluxion de poitrine, les congestions pulmonaires, la rougeole, la coqueluche, la diphtérie, les catarrhes bronchiques, certaines laryngites et bronchites, etc.

Il faut ne point laisser sécher les linges maculés par les déjections des tuberculeux, mais les tremper et les faire séjourner longtemps dans l'eau bouillante avant de les livrer au blanchissage.

Il faut éviter de coucher dans le lit d'un tuberculeux, et habiter sa chambre le moins possible si de minutieuses précautions n'ont été prises contre les crachats et contre les souillures de son linge par ses déjections.

Les chambres d'hôtel, les maisons garnies, les chalets, les villas, etc., occupés par les phtisiques dans les villes d'eaux et les stations hivernales, doivent être meublés et tapissés de telle manière que la désinfection y soit facile et complètement réalisée après le départ de chaque malade. Le public est le premier intéressé à préférer les habitations où sont observées de pareilles précautions hygiéniques.

Si les crachats de phtisiques, ainsi que leurs excréments alvins, sont l'origine la plus commune des tuberculoses acquises, ils n'en sont pas la seule. Le parasite de la maladie peut se rencontrer dans le lait et la viande des animaux qui servent à l'alimentation (bœuf, vache surtout, lapin, volailles).

Le lait, dont la provenance est le plus généralement inconnue, doit attirer spécialement l'attention des mères, en raison de l'aptitude des enfants à contracter la tuberculose.

La mère tuberculeuse ne doit pas nourrir ; elle doit confier son enfant à une autre nourrice bien portante, vivant à la campagne, dans une maison non habitée par des phtisiques, où, avec les meilleurs conditions hygiéniques, les risques de contagion tuberculeuse sont beaucoup moindres que dans les villes.

L'allaitement au sein étant impossible, si on le remplace par le lait de vache il faut toujours faire bouillir celui-ci.

La viande des animaux tuberculeux doit être prohibée. Mais

comment le public s'assurera-t-il si l'inspection des viandes exigée par la loi est régulièrement et rigoureusement exercée !

Il est des sujets particulièrement prédisposés, qui doivent redoubler de précautions pour éviter les circonstances favorables à la contamination. Ce sont les personnes nées de parents tuberculeux ou appartenant à des familles qui comptent plusieurs membres frappés par la tuberculose ; celles qui sont débilitées, par exemple par la rougeole, la coqueluche, la variole, et surtout par le diabète.

Si ces mesures étaient mises en pratique, les ravages de la tuberculose diminueraient dans une énorme proportion ; les habitudes de propreté et d'antisepsie rigoureuses qu'elle conseille finiraient peu à peu par entrer dans nos mœurs et par devenir générales, on arriverait progressivement, sinon à son extinction presque totale, du moins à réduire le chiffre de ses victimes aux proportions des autres maladies. Car l'hérédité et les conditions prédisposantes et adjuvantes, dont personne ne méconnaît l'importance, ne suffiraient pas à elles seules pour produire la maladie si les germes étaient détruits. (*Ligue préventive contre la phthisie*).

LES MAISONS MODÈLES ANGLAISES

Dans plusieurs communications, j'ai signalé les défauts des maisons dites modèles, que l'on construit en si grand nombre à Londres, pour loger les travailleurs. D'après M. Siegfried, rapporteur du projet de loi qui a pour objet de provoquer, en France, la création de logements à bon marché, on a dépensé, dans ce but, une somme de 145.000.000 de francs dans la seule ville de Londres, et il serait désirable de voir les constructeurs parisiens suivre l'exemple donné par nos voisins. Nous sommes de l'avis de l'honorable député en ce qui concerne l'affectation des immenses capitaux à la construction de petits logements ; mais nous en différons complètement quand il nous recommande d'établir des constructions analogues aux habitations modèles anglaises. Nous avons donné, M. Émile Muller et moi, dans nos ouvrages, les plans de maisons ouvrières construites à Paris, qui sont aussi bien, sinon mieux distribuées que les maisons anglaises. Nous ne citerons que les habitations bâties en 1852 par M. Sodebœuf pour le compte du gouvernement français et celles qui sont faites

aujourd'hui en si grand nombre dans les quartiers populeux de Paris. Le jour où l'on mettra à la disposition des constructeurs parisiens de l'argent au taux de 4 par 0/0 l'an, ils ne seront pas embarrassés pour établir des logements conformes aux lois de la morale et aux règles de l'hygiène; ce que, malheureusement, les anglais n'ont pas fait, si l'on en croit le Dr Parkes, qui traita cette question au Congrès du Sanitary Institute, tenu à Londres le 11 février 1891. D'après cet honorable hygiéniste, il faut se défier des chiffres relatifs à la mortalité, donnés par la Société "The improved Dwellings Company" et les administrateurs du "Peabody's fund." Si, dans les immeubles qui dépendent de ces institutions, le taux de la mortalité des locataires est peu élevé, c'est parce que les logements sont habités par des jeunes gens et qu'on ne tient pas compte des locataires qui meurent dans les hôpitaux.

Nous ferons remarquer qu'à cette occasion les maisons neuves sont habitées, en général, par des personnes dans une position relativement aisée, et qu'il faut une dizaine d'années pour saturer de miasmes une maison mal ventilée.

Les principaux défauts des maisons modèles anglaises sont d'être construites dos à dos, et d'être trop hautes par rapport à la largeur des rues qui les desservent. Malgré la promulgation, en 1890, du dernier *Act* relatif à la construction des maisons, qui est considéré comme un monument par les hygiénistes, on peut encore construire à Londres des maisons insalubres, c'est-à-dire des logements qui contiennent des chambres dans lesquelles le soleil n'entre jamais. M. le Dr Parkes cite des maisons neuves où l'on est obligé de se servir en plein jour de la lumière artificielle, et il fait remarquer que rien n'est plus contraire à l'hygiène et plus propre à provoquer l'apparition des maladies affectant les appareils respiratoires.

Les autorités compétentes font leur possible pour diminuer les effets pernicieux des habitations insalubres; elles ne peuvent intervenir pendant la construction des maisons; mais, une fois qu'elles sont habitées, elles ont le droit d'en interdire l'usage, lorsqu'elles trouvent que les règles de l'hygiène ne sont pas observées. Malheureusement la sévérité déployée par l'autorité augmente l'encombrement; car, par suite de la création de vastes magasins dans Londres et des démolitions dues soit à des travaux

d'utilité publique, soit aux exigences de la salubrité, le nombre de petits logements diminue, et les travailleurs sont forcés de s'en-tasser dans les taudis qui sont mis à leur disposition.

Le Dr Parkes constate que, dans les villes de province, on laisse plus d'espace libre autour des maisons qu'à Londres, et que la proportion des chambres inhabitables était insignifiante à Brighton et à Manchester, tandis qu'à Londres elle était de 40 0/0. M. le Dr Parkes termine sa communication en demandant à l'État de réformer la loi sur la construction des maisons, de façon à forcer les architectes à donner de l'air et de la lumière à tous les habitants, et il insiste sur la nécessité de déterminer l'espace libre devant chaque construction en se basant sur l'axe de la rue, de façon à forcer chaque propriétaire intéressé à contribuer également à la largeur rationnelle de la voie publique.

Les conclusions du Dr Parkes furent appuyées par les autres membres du Congrès, qui signalèrent divers moyens que vous connaissez pour attirer la population intérieure de Londres dans les faubourgs. Une des communications les plus intéressantes fut celle du Dr G. V. Poore, de Londres, qui fit remarquer que, lorsqu'on ne prenait pas de précautions suffisantes pour ventiler les logements situés dans des maisons à étages, la santé des locataires en souffrait. Ainsi, pendant l'épidémie de l'influenza, la mortalité augmenta considérablement dans les quartiers du centre et fut supérieure à la natalité : l'auteur attribue le grand nombre de décès aux miasmes qui traversèrent les plafonds des maisons à plusieurs étages et disséminèrent la contagion dans tous les ménages.

M. Francis Hooper fit remarquer que lorsqu'on démolissait une maison, on indemnisait le propriétaire aux dépens du public et qu'il devrait être interdit de construire des maisons insalubres.

M. White, de Londres, appela l'attention des membres du Congrès sur les dimensions des fenêtres et il demanda que leur surface fût égale au moins à la dixième partie de celle du parquet. Tout en demandant une grande dose d'air et de lumière pour les habitants, l'honorable orateur fit remarquer que si l'on forçait les constructeurs à faire pénétrer la lumière dans les pièces sous un angle de 45°, la ville de Londres s'étendrait bientôt sur toute la surface du royaume.

Enfin M. Rillhard signala un dernier inconvénient des maisons à étages en faisant observer que lorsqu'on ouvrait les fenêtres on était souvent exposé à recevoir de l'air corrompu par les habitants des étages inférieurs.

Ainsi qu'on le voit, la question du logement soulève une série de problèmes dont la solution demandera beaucoup d'études aux législateurs et aux hygiénistes. Dans une prochaine communication, je vous démontrerai que dans les villes neuves de l'Amérique on est loin d'avoir créé des habitations modèles.

E. CACHEUX.

EDUCATION

Les défauts

Les défauts proviennent des causes héréditaires, ou de la santé, ou des milieux où les enfants sont placés. Il n'y a pas de méchanceté ni de mauvaise volonté chez le petit enfant; il est douteux que même chez l'être le plus dépravé il y ait un parti pris d'être mauvais. L'enfant en bas âge n'a pas de raisonnement moral, il se laisse aller à ses instincts, et ceux-ci sont purement physiques.

Par le fait de l'hérédité, il a certaines dispositions dominantes qui tendent à étouffer les autres qualités; mais chacune de ces dispositions ont un bon et un mauvais côté, chaque défaut s'accompagne d'une qualité. Toute l'attention de l'éducateur doit se porter à développer celle-ci en amoindrissant celui-là. Ainsi, la douceur est souvent jointe à une timidité qui tourne en mensonge à la première brusquerie; la générosité marche de pair avec la violence; l'égoïsme et l'amabilité, l'humeur ombrageuse et la sensibilité sont sceurs.

*
* *

Le fait admis qu'il n'y a pas dans la nature de parti pris d'être méchant, on ne se fâchera pas contre une maladie; je ne dis pas qu'on n'en soit impatienté, les maladies les plus ordinaires étant impatientantes quand elles ne cèdent pas vite.

On tâche de fortifier l'enfant malade par un régime, par des médicaments appropriés à son état, peut-être par le changement d'air, de milieu, enfin par une cure souvent fort prolongée car un

médicament pris en une fois ne rendrait pas sanguin et fort ; eh bien ! Les dispositions malades du même caractère doivent être traitées de la même façon. La violence, le caprice, le mécontentement perpétuel, la paresse sont des maux à combattre par le régime et par des soins doux, fermes et aussi constants que ceux donnés à l'état malade ordinaire.

Plus tôt on commence la cure, plus on a de la chance de réussir ; un défaut dans son germe est aisément étouffé.

La violence, par exemple, est un des traits le plus communément développés dès les premiers temps de l'enfance. Le mal qui en résulte pour le système nerveux et cérébral est excessif.

Opposer la violence à la violence ne sert à rien ; pour une fois qu'elle arrêtera l'enfant, il y aura cent circonstances où aucun coup, aucune terreur ne l'empêcheront d'arriver au dernier paroxysme de la rage, qui sera probablement suivi de grande prostration. Quand on s'est aperçu de l'existence de cette disposition rageuse, il faut éviter de la provoquer, et profiter de la mobilité du jeune âge pour l'occuper d'autre chose que celle qui agace ; on ne taquinera pas l'enfant sous prétexte de lui former le caractère, ce qui augmenterait la disposition à se fâcher ; la crainte de punitions l'amènerait à dissimuler les signes visibles de sa colère, mais cette duplicité, qui demande plusieurs années d'expérience pour être obtenue, est un résultat médiocre puisqu'elle remplace un mal par un autre, fait devenir rancunier et vindicatif. Employez votre ingéniosité à lui éviter toute occasion de se fâcher, la violence et la colère se développant par la fréquence de leurs accès. Combattez cette disposition, qui prouve toujours une grande irritabilité des nerfs, par des moyens fortifiants tels que le sommeil dans la journée, la vie en plein air, des jeux qui développent et fatiguent le corps jusqu'à donner envie de dormir. Quand la crise de colère survient, ne vous disputez pas avec lui, enfermez-le dans un endroit où il ne pourra se faire du mal et promettez-lui sa liberté dès qu'il aura cessé de déranger les autres par ses cris. Aussitôt calmé, rendez-le libre, et après un petit mot d'avertissement, laissez-le courir, jouer de nouveau ; mais gardez-vous de prolonger la punition au delà du temps de l'accès de violence, car l'irascibilité pourrait facilement renaître par l'ennui de la solitude ;

alors nouvel accès, pleurs, violence, affaissement et il n'y a pas de raison pour que cela finisse.

Quant au caprice, outre qu'on l'encourage en y cédant, il est le plus souvent causé par l'ennui provenant du désœuvrement. Dès sa naissance, le temps de l'enfant doit toujours être rempli d'une façon quelconque. Pour les premières années, dormir, manger, tirer ses bras et ses jambes lui suffisent. Quand il est assis par terre, on peut lui varier l'emploi du temps par des jeux appropriés à son âge, de simples objets quelconques qui toujours l'intéressent, un morceau de bois poli sans échardes, un os, une boule, enfin ce qui n'offre aucun danger de blessure ou d'empoisonnement ; étant toujours occupé, il n'aura pas de ces caprices, que cause l'envie de ce qu'on n'a pas, ou que cause la fatigue. Avec de très jeunes bébés, trop de rires, de jeux bruyants sont au-dessus de leurs forces et les rendent capricieux, c'est-à-dire souffrants, et cela sans qu'on s'aperçoive que ces prétendus caprices sont souvent un besoin impérieux de repos, quelquefois de sommeil.

Si l'enfant est boudeur, c'est qu'un amour-propre vaniteux lui fait croire à sa propre importance ; il pense punir les autres par là, s'imaginant être un personnage dont on ne peut se passer. On n'y fera aucune attention, et il est si mobile qu'il se mettra à rire et à jouer de lui-même voyant les autres s'amuser, dès qu'on ignore sa mauvaise humeur ; mais si on lui fait des avances, il s'y renferme comme dans une citadelle.

C'est là un défaut que l'on corrige le mieux en les ignorant : il s'aperçoit bien vite qu'il est seul à souffrir de son air refrogné. Cette apparente abstention d'action est la meilleure méthode pour arriver au bon résultat.

Dès qu'il commence à parler, l'enfant est questionneur. Il faut toujours lui répondre, à la condition qu'au moment où il interroge on ne soit pas occupé d'autre chose. Dans ce cas, on lui dirait qu'on lui parlera tout à l'heure, et on ne se laissera pas aller à satisfaire immédiatement une fantaisie peut-être passagère, ou une ruse pour forcer l'attention. Gardons-nous de le laisser se poser en maître avec qui que ce soit. Je ne puis souffrir de voir un petit enfant, balbutiant à peine quelques mots, se permettre de donner des ordres à une grande personne. Sa bonne doit être une autorité respectée, et non une domestique à son service. Il ne

prend d'ailleurs ces airs-là que si on le lui permet. Autant il est naturel qu'il demande et qu'on lui donne sans rechigner ce dont il a besoin, autant il est blâmable de lui permettre, d'être impérieux et exigeant, ou de commander à qui que ce soit. A la première incartade de ce genre, nous lui opposerons un silence glacial et ne lui accorderons pas la moindre attention. Son ordre, fût-il même raisonnable, doit se changer en prière pour être pris en considération.

Tout dépend donc de la manière de comprendre la tâche d'éducateur. Nous sommes souvent fautifs de ce que nous déplorons plus tard. Pour obtenir un résultat satisfaisant, l'important est de ne jamais être irrité ou impatient de soi-même ; dans les moments donc où l'on est de mauvaise humeur ou agacé (et nous sommes tous dans le cas d'avoir de ces moments, puisque nous-mêmes ne sommes pas d'une force à toute épreuve) dans ces moments-là, eh bien ! il vaut mieux ne pas agir du tout et attendre qu'on soit revenu à l'état normal. Au moins on aura ni effrayé ni rudoyé l'enfant, et on n'aura pas une série de nouvelles difficultés contre lesquelles il faudrait encore lutter longtemps.

P. OUBOUSSOW.

LA MÈRE ET L'ENFANT

Alimentation des nouveau-nés et sevrage

Nous trouvons dans un mémoire de M. le Dr Delobel, de Noyon, publié en novembre 1892, un ensemble de détails pratiques, dont voici le résumé succinct :

Dans les *six premiers mois* de son existence, l'enfant ne doit prendre d'autre nourriture que du lait, provenant soit d'une nourrice, soit d'un animal, sous peine d'être voué à une mort certaine. C'est à six mois seulement que l'on peut commencer à lui donner d'autres aliments, afin de le préparer au sevrage, tout en lui continuant le lait pendant longtemps encore, comme base de son alimentation.

A partir de cet âge, la mère remplacera une des têtées du matin par quelques cuillerées d'une bouillie bien cuite, faite avec une farine de blé, d'orge ou d'avoine. Pour obtenir une bouillie

légère, claire, agréable au goût et facile à digérer, on delaye dans un peu d'eau, additionnée d'une pincée de sel, deux cuillerées à café de farine d'avoine, que l'on verse ensuite dans une tasse de lait en ébullition; on laisse bouillir ce liquide quatre ou cinq minutes, en ayant soin de l'agiter. Les premiers jours, on donne seulement quelques cuillerées de cette bouillie, puis on augmente insensiblement la quantité. Dans l'intérêt de la santé de la Mère, les têtées auront lieu à 8 heures du matin, soit de quatre en quatre heures.

A sept mois, l'enfant aura deux bouillies par jour, une le matin et l'autre vers midi: la seconde pourrait être remplacée par une panade claire. Pendant la nuit, l'enfant n'aura plus qu'une seule têtée, et deux en moins pendant le jour.

A huit et neuf mois, plus de bouillie, mais vers midi, une panade de pain bouilli avec du beurre dans de l'eau additionnée d'un peu de sel, et parfois d'un jaune d'œuf.

Si la digestion se fait bien, on pourra donner dans l'après-midi du bouillon de bœuf ou de poulet bien dégraissé, non épicé et peu aromatisé.

A dix mois, plus de têtées la nuit autant que possible, et trois potages par jour; matin, midi et soir, soit un potage maigre au beurre ou au tapioca, à la semoule, aux biscottes de Bruxelles, soit une panade ou une soupe au pain, soit un bouillon. Entre temps, du lait au sein.

Jusqu'au douzième mois, même nourriture qu'à dix mois.

A un an, on pourra donner tantôt une croûte de pain sec ou trempé dans du jus de viande ou dans du jaune d'œuf peu cuit, tantôt un os de poulet à sucer, ou un os de côtelette.

A treize mois, ajoutez au régime soit un peu de jus de viande ou de volaille, soit quelques bouchées de blancs de volaille ou de poisson.

A quatorze mois jusqu'à quinze mois, un peu de viande cuite hachée ou pilée, quelques bouchées de poisson ou de volaille: pas de fruits, ni de légumes.

A seize et dix-sept mois, potage, soupe, pain, jus de viande, viande pilée ou hachée, quelques bouchées de poisson ou de volaille; pour éviter les têtées, on pourra donner de l'eau rougie

aux principaux repas et du lait de vache dans l'intervalle. Pas de vin pur qui prédispose à la méningite tuberculeuse.

Par sevrage, on doit entendre la cessation de l'allaitement maternel et non la cessation complète de tout allaitement.

Le sevrage est une des questions les plus importantes de l'hygiène infantile : prématuré et brutal, il peut avoir des conséquences fâcheuses, même mortelles.

A quel âge doit-on sevrer les enfants ? Pour pouvoir résoudre convenablement cette question, il faut tenir compte de plusieurs facteurs : l'âge de l'enfant, l'époque de l'année, l'état de la dentition.

La considération de l'âge joue un rôle important dans le sevrage : toutefois il est impossible de fixer exactement l'âge auquel un enfant doit être sevré. Dans l'intérêt de l'enfant, le sevrage devrait être reculé le plus possible, au-delà de vingt mois, mais la santé de la nourrice, qu'un allaitement trop prolongé pourrait affaiblir, s'oppose souvent à ce desideratum.

Étant donné que les affections gastro-intestinales infantiles sont surtout fréquentes pendant l'été et que la mortalité est plus considérable, on évitera autant que possible de sevrer durant cette saison.

L'évolution dentaire n'est pas nécessairement subordonnée à l'âge : tel enfant aura 16 dents vers un an ou 15 mois, tel autre les aura plus tard. Le mode d'allaitement, au contraire, a une influence sur la précocité de l'éruption dentaire : l'enfant nourri au sein fait plus rapidement ses dents que celui qui est soumis à l'allaitement mixte ou artificiel. En somme, on ne peut guère s'en rapporter au nombre des dents pour régler l'époque du sevrage. D'après l'Académie de Médecine, le sevrage ne doit avoir lieu qu'après la percée des 12 ou 16 première dents, lorsque l'enfant est en bon état de santé et dans la période de calme qui suit la sortie de plusieurs dents, à la condition encore qu'il n'y ait pas d'épidémie régnante.

Les accidents de sevrage sont d'abord, du côté des voies digestives, la dyspepsie, due à une alimentation vicieuse ; à celle-ci succède bientôt une dilatation de l'estomac, ou bien des troubles gastro-intestinaux d'une gravité telle qu'ils peuvent amener la mort en quelques jours, en quelques heures et même d'une manière foudroyante. A une époque rapprochée peuvent survenir

encore le muguet, des éruptions cutanées diverses, des troubles respiratoires, tels que l'asthme et la bronchite chronique, des troubles nerveux, surtout l'éclampsie, à laquelle prédisposent l'anémie et la cachexie.

Les effets éloignés sont le rachitisme et l'athrepsie, la scrofule avec ses manifestations multiples, la tuberculisation des ganglions bronchiques et mésentériques, de l'encéphale et des méninges, du foie, de la rate et des reins. Le rachitisme, de son côté, détermine de nombreuses déformations du système osseux. On peut ajouter encore, qu'en raison de son état de faiblesse, l'enfant sevré prématurément sera plus accessible à toutes les causes morbides.

“ Le lait, a dit Jules Simon dans ses leçons cliniques, c'est la raison du développement de l'enfant, quand il est sain ; c'est le remède quand il est malade. ”

NOTES D'HYGIENE

Journalisme et santé

Le Journalisme et l'Hygiène, tel est le titre d'un intéressant mémoire communiqué au *meeting* de l'Institut du journaliste du Royaume-Uni par un médecin littérateur. Pour notre confrère, la vie du reporter est particulièrement sujette à des accidents de toute nature, et nul plus que lui n'est une victime née du surmenage intellectuel. Le confortable et le journalisme n'ont jamais fait bon ménage : l'obscurité, la poussière, le bruit des machines, les odeurs nocives l'accompagnent, la plupart du temps, dans les salles de rédaction, sans compter que l'exercice insuffisant auquel il peut se livrer, le manque de sommeil et l'irrégularité des repas viennent s'ajouter à ces impedimenta et menacer son existence. Si l'on veut adjoindre à ces causes premières l'abus presque obligatoire que les journalistes font des boissons alcooliques, soit comme apéritifs, soit comme dérivatifs à la fatigue physique ou intellectuelle, on se rendra facilement compte du danger inévitable que cette profession présente pour la santé, sans qu'il soit cependant facile de la modifier sensiblement. (*Journal d'Hygiène*).—Hélas ! Rien n'est plus vraie que cette lamentable description. Nous nous permettrons d'en garantir la parfaite exactitude. (M. B.)

Le typhus à New-York

On signale de nouveaux cas de typhus dans les quartiers populeux de l'est de New-York. Depuis le 1er décembre, il s'est pro-

duit 81 cas, dont quelques-uns suivis de mort. On a fait l'inspection des logements garnis et pris des mesures prophylactiques contre le fléau.

La vie humaine et la vie végétale

1. L'oxygène est la base et le principal aliment de la vie humaine.

2. L'acide carbonique est fatal à tous les animaux, et spécialement à l'homme.

3. L'air atmosphérique est la source habituelle à laquelle la vie puise son oxygène.

4. L'air est introduit dans le système par les organes de la respiration ; lorsqu'il entre dans les poumons il abandonne au sang son oxygène et reçoit en échange de l'acide carbonique.

5. Quand les organes de la respiration n'accomplissent pas normalement leurs fonctions, soit par suite de maladies, soit pour toute autre cause, le sang s'appauvrit et cela uniquement parce que son carbone ne s'oxyde pas ; la perte de la vitalité s'ensuit immédiatement, puis enfin arrive la mort.

6. Si un supplément d'oxygène pouvait être infusé dans l'atmosphère, le sang se retrouverait dans les conditions normales, la santé redeviendrait et la mort serait domptée.

1. La vie végétale, étant donnée son action sur les éléments gazeux de l'air, tend à restituer à l'atmosphère, par voie de décomposition la quantité nécessaire d'oxygène.

2. Au soleil, les plantes absorbent de l'acide carbonique, le décomposent, s'assimulent le carbone dont ils ont besoin, tandis que l'oxygène est dégagé. A l'ombre il y a effet contraire ; elles absorbent de l'oxygène et dégagent de l'acide carbonique.

3. L'oxygène dégagé par les plantes est un produit naturel.

L'eau de chaux

L'eau de chaux est un remède admirable dans le cas de diphtérie. Son effet local est des plus utiles, car elle nettoie et purifie, et son mode d'application est des plus faciles ; elle ne demande ni appareil, ni douches, ni effort pour se gargariser. Pour se sentir soulager le malade doit simplement avaler une cuillerée à café d'eau de chaux toutes les heures.

Ce médicament est de la plus haute importance dans le traitement de la diphtérie des enfants ; il y a, selon nous, peu de cas de diphtérie qui réclame un traitement local plus énergique que celui que nous nous indiquons.

On donne souvent l'eau de chaux aux enfants chétifs, comme reconstituant des os, si les petits n'ont pas une faculté naturelle

d'assimilation suffisante pour se pourvoir de la quantité de chaux nécessaire aux développements de leurs os.

L'eau de chaud est aussi très bonne en cas de flatuosité, de faiblesse de l'estomac et d'indigestion. Sa propriété principale consiste dans la rapidité avec laquelle elle détruit l'acidité; de là sa popularité comme anti-cholérique.

Désinfecter le linge contaminé

Même en proie au chagrin, il faut évidemment prendre en considération la santé d'autrui. Le linge d'une personne morte de maladie contagieuse doit être désinfecté ou brûlé, au lieu d'être livré tel qu'il est à la blanchisseuse; car celle-ci et ceux qu'elle emploie sont susceptibles de gagner la contagion—ce qui n'est pas rare d'ailleurs—et d'un autre côté le linge infecté, mêlé à d'autres linges, laisse aux microbes un large champ de propagation.

N'est-il pas regrettable et criminel d'en agir ainsi ?

Nous pourrions multiplier les exemples de négligences analogues, qui ont causé des catastrophes. Le transport de personnes malades dans les voitures publiques est une cause fréquente de contagion. Si l'on songe combien est virulent le microbe de la diphtérie, on comprendra le risque que court le public en fiacre, en omnibus, en wagon, etc.

Comment obtenir le sommeil

La difficulté de s'endormir est un mal très répandu et bien pire qu'on ne peut le supposer; mais dans la moitié des cas on peut s'en garantir.

L'oisiveté n'est pas la cause la moins commune de cette infirmité, c'est pourquoi nous avons peur que les remèdes suivants ne soient guère mis en usage par ceux qui se plaignent de ne pouvoir dormir. Il faut, devons-nous le dire, vous lever et, vous frotter les membres avec un essuie-mains très rude, ou bien avec une brosse, ou bien, avant de vous coucher, prenez un bain froid et frottez-vous pendant ce temps-là.

Si vous ne supportez pas les bains froids, prenez-en de chauds. Encore faites une longue marche en plein air.

En agissant ainsi vous regagnerez votre ancienne habitude de vous endormir en vous mettant au lit. Les gens bien portants dorment toujours bien; les gens qui ne se baignent pas souvent et qui ne prennent pas d'exercices, ne peuvent pas se bien porter.

Pour bien digérer

Epicure recommandait à ses disciples de veiller encore plus sur le choix de leurs compagnons de table que sur le choix de la nour-

riture, prescription qui n'est pas aussi observée quelle devrait l'être. Une société agréable aux repas a certainement une action stimulante sur l'appétit et sur la digestion, tandis qu'une société triste rend la digestion plus difficile.

Il faut veiller, en même temps, à la société et aux aliments. Il y a des personnes qui sont très malheureuses d'être contraintes de manger seules. Elles mangent peu et digèrent mal. Soyons donc aimables à table et ayons-y de joyeux compagnons.

Lit humide

Rien n'est plus dangereux qu'un lit humide. L'atmosphère moite d'un lit humide emporte avec une dangereuse rapidité la chaleur naturelle du corps qui devient frissonnant; la maladie et même la mort peuvent s'ensuivre. Restez debout toute la nuit plutôt que de dormir dans un lit humide; si même vous soupçonnez le lit d'humidité, enveloppez-vous d'une couverture, couvrez-vous de tout ce que vous pouvez trouver, de façon à vous tenir chaudement.

Règles pour se maintenir en bonne santé

1. Soyez régulier dans vos habitudes.
2. Couchez-vous à la même heure tous les soirs, si c'est possible.
3. Levez-vous le matin aussitôt que vous êtes éveillé.
4. Lavez-vous avec une éponge en vous servant d'eau froide, et en vous frictionnant ensuite avec un essuie-mains.
5. Nourissez-vous simplement.
6. Ne travaillez pas tout de suite après avoir mangé.
7. Soyez, en toutes saisons, modéré dans l'usage des liquides.
8. Il est plus sûr de filtrer et de bouillir l'eau à boire.
9. Prenez de l'exercice en plein air toutes les fois que le temps le permet.
10. Dans tous les endroits malsains, il faut éviter d'y séjourner.
11. Tenez-vous les pieds chauds et bien chaussés.
12. Portez toute l'année des vêtements de laine.
13. Faites en sorte que vos chambres à coucher et autres soient bien ventilées.
14. Attachez toujours une extrême importance à la salubrité de l'habitation.
15. Ayez toujours une grande propreté de votre personne.
16. Évitez toutes commotions nerveuses, cela fait obstacle à la digestion normale.
17. Créez-vous une occupation intéressante dans votre verte vieillesse. Continuez à entretenir l'activité au cerveau. Repos veut dire rouille.

De l'insalubrité des caves

Il était et il est encore admis aujourd'hui qu'un édifice élevé sur une cave remplit les meilleures conditions d'hygiène.

Mais la cave est souvent une cause d'insalubrité, non seulement à cause de l'humidité qu'elle entretient, et mais encore à cause des émanations du sol qui finissent par se répandre dans l'habitation entière, et y introduisent les germes de maladies nombreuses. Il faut couvrir le sol de la cave par un lit de béton, ciment ou asphalte, assis sur une bonne couche de gravier ou de sable.

Toutefois, on peut conserver la cave en prenant les précautions suivantes : Son sol doit être toujours à deux pieds au moins au dessus du plus haut niveau que peut atteindre la nappe d'eau locale ; les parois et le sol doivent être imperméables, et il convient d'entourer la cave d'un mur présentant une épaisseur suffisante pour empêcher l'humidité d'y pénétrer. La cave doit former une chambre très aérée et très sèche, conditions essentielles à la conservation des aliments qui y sont déposés, et à l'hygiène de la maison qui ne peut plus recevoir d'humidité que par les façades.

Empoisonnement par les substances employées pour teindre les cheveux

A la séance du 18 novembre de l'Académie de médecine d'Irlande, M. O'Carrol a relaté deux observations d'empoisonnement suite de l'emploi de préparations plombiques pour la teinte des cheveux.

Dans la première, il s'agissait d'un homme atteint de paralysie légère avec une certaine faiblesse de la vue. Tous les symptômes morbides disparurent graduellement après que le malade eut cessé de se teindre les cheveux.

Dans le second cas, beaucoup plus grave, le malade a eu pendant trois ans des accès de mal de tête violent, avec assoupissement, délires et parfois convulsions légères, accès suivis de troubles mentaux sous forme d'idées de grandeur. Ces accès survenaient tous les trois mois environ. L'assoupissement durant de un à six mois ; la période des troubles mentaux se prolongeait pendant une à six semaines. Depuis le jour où le malade a cessé de se teindre les cheveux, son état s'est progressivement amélioré. Actuellement, il ne présente comme phénomène morbide, que des accès de *petit mal*.

M. Little dit qu'en se trouvant en présence de certains troubles nerveux inexplicables, il ne faut pas oublier la possibilité d'un empoisonnement. Il se rappelle, à ce propos, le cas d'un malade qui l'a consulté pour un mal de tête et qu'il n'a pu soulager. Or il a su depuis que ce malade a été délivré de ses maux de tête en cessant, sur le conseil d'un coiffeur, de se teindre les cheveux.

Dr. D...

MORT APPARENTE PAR SUBMERSION, ASPHYXIE PAR GAZ DÉLÉTÈRES, ASPHYXIE DES NOUVEAU-NÉS, ETC.

Nouveau moyen d'y remédier

Dans la séance de l'Académie de médecine du 5 juillet 1892; M. Laborde attirait l'attention de ses collègues sur un nouveau procédé propre à remédier à la mort apparente par submersion. Ce procédé est de la plus extrême simplicité : il se borne à attirer fortement la langue au dehors en écartant les mâchoires et à faire exécuter à cette langue des mouvements énergiques d'avant en arrière.

Pour saisir et bien tenir la langue qui glisse avec une si grande facilité, dans les conditions accidentelles, imprévues, extemporanées dont il s'agit ici, la préhension avec la main est la seule ressource : le moyen le meilleur et le plus sûr de la réaliser, c'est, en même temps qu'on maintient l'ouverture de la bouche, d'entourer ses doigts d'un mouchoir, afin d'éviter autant que possible le glissement et l'échappement de la langue, qu'il ne faut pas craindre de tenir avec force et sur laquelle il faut tirer hardiment. — Ce procédé est employé, bien entendu, sans préjudice des autres moyens rationnels adjuvants et usuels en pareille occurrence.

Grâce à ce procédé, M. Laborde a pu ramener à la vie deux sujets en état de mort apparente à la suite de submersion.

Trois mois plus tard (4 octobre), notre confrère apportait à l'Académie une observation du Dr Fourès, du Gers, qui avait employé avec succès ce procédé sur une femme de trente ans et un enfant de huit ans, en état de mort apparente. Les mâchoires étaient serrées; M. Fourès put les écarter, attirer la langue et, après la première traction, il y eut des vomissements. La traction ayant été répétée cinq ou six fois, des mouvements respiratoires se produisirent, et M. Fourès les entretint par les procédés habituels.

Puis, le 22 novembre, autres observations non moins heureuses, mais ayant pour sujets des cas d'asphyxie par les gaz des égouts. Grâce à ce procédé, quatre malheureux furent rappelés à la vie. En terminant cette intéressante communication, M. Laborde émettait le vœu de voir ce procédé employé par les médecins, dans les cas d'asphyxie des nouveau-nés. Or, au commencement de juillet, M. le Dr Péronne, de Sedan, avait employé avec succès les tractions successives et rythmées de la langue chez un nouveau-

né, qui ne présentait plus le moindre signe de vie. Il s'est simplement servi de la pince à pansements de trousse. Au bout de quelques tractions, l'enfant a eu une sorte de hoquet, et la respiration s'est établie. Il n'y eut qu'à employer simultanément les autres moyens, frictions, tapotements, bains chauds, etc.

Depuis, le même auteur a obtenu deux succès aussi complets : l'un à la suite d'une laborieuse application de forceps au détroit supérieur, dans un cas de bassin rétréci mais franchissable, l'autre à la suite d'un accouchement simple très retardé par des circulaires multiples du cordon. Dans ces deux circonstances, il n'y avait, chez le nouveau-né, aucun signe de vie. Les choses se passèrent comme dans le premier cas, et la première manifestation fut encore cette sorte de petit hoquet déjà signalé.

Il paraît superflu d'insister sur l'importance pratique de ces résultats. L'efficacité du procédé est pleinement démontrée ; il est simple, de facile exécution, à la portée de tous. Cependant il ne faudrait pas l'employer au détriment des procédés de respiration artificielle, notamment le procédé de Sylvester, qui consiste dans l'élevation et l'abaissement des bras. Mais, on ne saurait trop répandre la connaissance du moyen si simple, préconisé par M. Laborde, afin qu'il puisse être appliqué par tout le monde.

Ce procédé est le meilleur qu'on puisse appliquer, alors que tous les autres ont échoué. Dr MOREAU, de Tours.

NECROLOGIE

M. LAROCQUE.—Nous avons le vif regret d'annoncer la mort, survenue le 14 janvier, de M. le Dr A. B. LaRocque de Roch Brune, ancien médecin municipal de Montréal, ancien statisticien du gouvernement fédéral ; il était dans sa 69^e année. Le 18 courant, une foule nombreuse de parents et d'amis accompagnait à sa dernière demeure la dépouille mortelle de cet homme de bien.

Fidèle à la foi de ses pères, aucune amertume n'est venue empoisonnée sa vieillesse et l'on peut dire de sa mort aussi calme que sa vie :

Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour !

Savant modeste, d'une amitié sûre, la mémoire de ce bon et regretté vieillard vivra longtemps parmi nous.

À la Famille, l'expression de nos plus sincères condoléances.

CATARRHE NASAL,
CORYZA (Rhume de cer-
veau), OZÈNE, PUNAISIE
(Puanteur du Nez) etc.

GUERIS PAR LE

Baume Catarrhal

— DU —

DR NEY

Le grand remède français

Témoignage du R^{év.} F. J. E Poirier
Montréal, 14 avril 1891.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien

Monsieur,

"Je me fais un devoir de reconnaître les ver-
tus curatives de votre excellent BAUME CA-
TARRHAL du Dr Ney. Je souffrais depuis
plusieurs mois d'un CATARRHE NASAL,
pour la guérison duquel j'avais employé sans
succès un Baume Nasal réputé très efficace en
pareil cas. Sur votre recommandation, j'essayai
le BAUME CATARRHAL du Dr NEY; il n'y
a que quelques jours que j'en fais usage et la
maladie me paraît déjà en pleine voie de gué-
rison."
Votre bien dévoué etc.

J. E. POIRIER.

En vente partout à 50 cts et \$1.00

— Franco par la poste sur réception du prix

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.

J. EMILE VANIER

Plans et devis pour constructions civiles et religieuses, établissements industriels, constructions privées. Expertises, arbitrages, expropriations.

Chemins de fer et routes, aqueducs, égouts, ponts, arpentages publics et particuliers, subdivisions cadast-rales.

Ingenieur Civil et Sanitaire, Arpenteur Provincial, Architecte

Bureaux: - Imperial Building, 5ème Etage, Rue St-Jacques

MONTRÉAL.

BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur, Canada et étranger.

Les Corporations et le public sont respectueusement invitées à correspondre.

TOUTES LES MALADIES

pour lesquelles on prescrit l'HUILE de FOIE de MORUE peuvent être traitées efficacement par

LA FUCOGLYCINE GRESSY

C'est le seul remède qui, contenant tous les principes reconstituants de l'huile de foie de morue, soit d'un goût agréable et d'une digestion facile.

La **Fucoglycine**, après 35 années d'expériences concluantes, est aujourd'hui préférée à l'huile de Foie de Morue par un grand nombre de médecins.

Préparée par LE PERDRIEL & CIE, Paris.

AGENT GÉNÉRAL: C. ALFRED CHOUILLOU,

MONTRÉAL.

THE RIPANS TABULES regulate the stomach, liver and bowels, purify the blood, are pleasant to take, safe and always effectual. A reliable remedy for Biliousness, Blistches on the Face, Bright's Disease, Catarrh, Colic, Constipation, Chronic Diarrhœa, Chronic Liver Trouble, Diabetes, Disordered Stomach, Dizziness, Dysentery, Dyspepsia, Eczema, Flatulence, Female Complaints, Foul Breath, Headache, Heartburn, Hives, Jaundice, Kidney Complaints, Liver Troubles, Loss of Appetite, Mental Depression, Nausea, Nettle Rash, Painful Digestion, Pimples, Rush of Blood to the Head, Sallow Complexion, Salt Rheum, Scald Head, Scrofula, Sick Headache, Skin Diseases, Sour Stomach, Tired Feeling, Torpid Liver, Ulcers, Water Brash and every other symptom or dis-ease that results from impure blood or a failure in the proper performance of their functions by the stomach, liver and intestines. Persons given to over-eating are benefited by taking one tabule after each meal. A continued use of the Ripans Tabules is the surest cure for obstinate constipation. They contain nothing that can be injurious to the most delicate. 1 gross \$2, ½ gross \$1.25, ¼ gross 75c., 1-24 gross 15 cents. Sent by mail postage paid. Address **THE RIPANS CHEMICAL COMPANY, New York.**



ANTIPYRINE EFFERVESCENTE;

L'éloge de l'Antipyrine n'est plus à faire : sa sûreté et sa promptitude d'action sont aujourd'hui nettement établies contre la

MIGRAINE, LES SCIATIQUES, L'ANGINE DE POITRINE, &C.

Son seul inconvénient était l'intolérance présentée à son égard par certains estomacs délicats rapidement pris de crampes et de nausées.

Cet inconvénient est supprimé et de la façon la plus absolue dans l'**Antipyrine Effervescente** par l'adjonction de l'acide carbonique que lui assure le bénéfice de son pouvoir antigestralgique bien connu.

Préparée par **LE PERDRIEL & CIE, Paris.**

Agent général :

C. ALFRED CHOUILLOU,

MONTREAL.

DU
MATHIEU !



*Mon affectionné
Père Mathieu*

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL ENFIN TROUVE !
ENCORE UNE DECOUVERTE !

LE REMEDE DU PERE MATHIEU

guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout desir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute Fièvre, Dyspepsie, Torpeur du Foie, avant une cause autre que l'intempérance.

Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la bout.

S. LACHANCE, seul propriétaire,
1538 et 1540 Rue Ste-Catherine, Montreal.

PHARMACIE DECARY

Ouverte tous les jours de l'année, la nuit et le jour.

PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES. ARTICLES DE TOILETTE ET PARFUMERIE.

Trois Pharmaciens sont attachés au Laboratoire des prescriptions, qui est placé sous le contrôle de M. C. M. DESILETS.

Seul propriétaire au Canada des célèbres solutions du Dr BROWN-SÉQUARD, de Paris, — **Spermine, Cérébrine**, — employées en injections sous-cutanées par les célébrités médicales de l'Europe.

Graines de Plantain, pour la guérison de la dyspepsie.

ARTHUR DECARY, Pharmacien.

Coin des Rues St-Denis et Ste-Catherine,
MONTREAL.

Telephone Bell 6888.

LA GOUTTE, LA GRAVELLE, LES RHUMATISMES

ne peuvent être guéris sans

» L I T H I N E «

Les sels granulé effervescent de CH. LE PERDRIEL, Carbonate, Citrate, Benzoate, Salicylate, Bromhydrate de **Lithine** dissolvent les calculs et les selles, causes premières de ces maladies.

AGENT GÉNÉRAL : C. ALFRED CHOUILLOU,

MONTREAL.

RAISONS POUR LESQUELLES L'ON

— DU —

BAUME RHUMAL

1.—Son effet sur les **RHUMES OBSTINES** se fait sentir de suite. Aucune Toux, Bronchite, Coqueluche ou autre affection de la gorge et des poumons peut résister à son action.

2.—Il est bon au goût, les enfants le prennent sans la moindre difficulté.

3.—Il est économique. Chaque bouteille contient **20 Doses pour Adultes**, et le prix **25 cents** le met à la portée de toutes les bourses. Lisez les quelques certificats que nous avons choisis parmi les milliers qui nous ont été envoyés depuis un an.

MADAME TESTARD DE MONTIGNY, la Dame de notre dévoué Recorder, nous écrit en date du 5 février 1892:

M. BARIDON.—“ Je me suis servi du **Baume Rhumal** pour une de mes jeunes filles qui souffrait d'un rhume violent et prolongé. Je me fais un devoir de certifier qu'elle en a ressenti un soulagement immédiat, et en peu de temps la guérison a été complète.”

Un père de famille, Côteau St-Louis, 1076 rue Berri :

MONSIEUR BARIDON.—“ Ayant fait usage du **Baume Rhumal** pour mes enfants qui avaient de mauvaises toux, je suis heureux de certifier que c'est le meilleur remède que j'ai employé jusqu'aujourd'hui.”
“ Votre, etc., LOUIS FRUITIER.”

M. GRO. STREMSKI, 1735 rue Ste-Catherine, nous écrit en date du 15 janvier dernier :

A M. BARIDON, agent général pour la vente du **Baume Rhumal**.—Cher Monsieur,—“ Depuis trois mois, j'é souffrais d'un rhume qu'aucun remède ne pouvait soulager. Après avoir épuisé tous les médicaments sans succès, je me suis décidé à faire l'essai de votre **Baume Rhumal**. Je suis heureux de le recommander, car une seule bouteille a suffi pour me guérir.”

Le Baume Rhumal est en vente partout.

L. R. BARIDON, Pharmacien,

1703, Rue Ste-Catherine.

SEUL AGENT POUR LE CANADA.